

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2023/025**

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers **Présents :**
 en exercice : 17 Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie, PRADEAU
 Présents : 15 Carine, ROYERE Julie, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
 Représentés : 1 MM. COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel,
 votants : 16 MARGOT Manuel, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE Joël, SCAFONE Dominique
 Abst. : 0
 Exprimés : 16 **Excusés :**
 Mme LEGRAND Coline
 Oui : 16 M. AUMEUNIER Sébastien
 Non : 0 **Pouvoirs :**
 M. AUMEUNIER Sébastien a donné pouvoir à M. LAROCHE Michel
Assiste à la séance du Conseil municipal :
 Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales
Secrétaire de séance : M. SCAFONE Dominique

OBJET : Attribution de subvention aux associations

M. le Maire présente au Conseil municipal des demandes de subvention de la part de certaines associations. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2023 :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Vote 2023
AAPPMA La Leyrenne	700.00 €
Amis de l'école de Masbaraud	905.00 €
Association Patrimoine et loisirs	1 000.00 €
Association Patrimoine et loisirs - Demande de subvention exceptionnelle	800.00 €
Comité des fêtes	2 500.00 €
Comité des fêtes - Demande de subvention exceptionnelle	3 500.00 €
Fils d'Argent	1 000.00 €
Fils d'argent - Demande de subvention exceptionnelle	205.00 €
Tennis Club La Leyrenne	1 200.00 €
Musée de la résistance	600.00 €
AUTRES ASSOCIATIONS	
AFSEP (ass.sclérose en plaque)	50.00 €
Association Crématiste de la Creuse	50.00 €
Association des conciliateurs	0.00 €
Banque alimentaire de la Creuse	0.00 €
Anciens combattants - FNACA, comité BGF	60.00 €
France victimes 23 ARAVIC	0.00 €
GVA Bourgneuf bureau du GDA	50.00 €
Jeunesse musicale JM France Creuse, délégation de BGF	100.00 €
Lire en Creuse	0.00 €
Prévention routière	0.00 €
Solidarité paysans limousins	0.00 €
Souvenir français	100.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
 Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE

Le secrétaire de séance, Dominique SCAFONE

Certifié exécutoire la présente à la date du 7 avril 2023
 Transmise le 7 avril 2023 - Affichée le 7 avril 2023

